



Février 2022

N° 1



Fraternelle Sacerdotale Saint-Pie X

F S S P X

Chapelle de la Présentation de Marie

Chemin de Montolivet 19

1006 Lausanne

Tél 078/261 53 35 / email: lausanne@fsspx.ch

Les limites de l'obéissance face à la répression (III et fin)

Nos âmes sont encore profondément pénétrées du Mystère de la Sainte Famille que le Temps béni de Noël vient de dérouler devant nous. Efforçons-nous d'imiter les Saints Modèles qui la composent tout au long de l'année.

Abordons maintenant l'étude de la dernière partie du texte magistral de Monsieur l'abbé Alexander Wiseman sur les *limites de l'obéissance face à la répression* (<https://www.youtube.com/watch?v=FVJcGhmxmuw>).

A) Troisième Objection

❖ Comment pouvez-vous avoir l'audace et l'arrogance de prétendre que vous avez découvert une contradiction entre l'enseignement pérenne de l'Église et les autorités ecclésiastiques actuelles ? Il se peut que vous ayez négligé quelque chose, et il serait téméraire de prétendre que vous voyez clair dans cette affaire. Par conséquent, il est beaucoup plus sûr d'obéir.

B) Réponse à l'Objection

❖ Tout d'abord, nous devons noter que cette objection n'est pas vraiment un argument, mais une sorte de dérobade.

- Elle se refuse d'aborder les arguments réels que nous avançons pour montrer qu'il y a une contradiction entre la Foi et diverses propositions que les dirigeants actuels de l'Église affirment.
- Au lieu de cela, elle prétend simplement que nous sommes incapables de porter un tel jugement, ou que le faire serait imprudent.
- D'une certaine manière, cela rejoint la première objection - si nous ne sommes jamais compétents pour voir qu'une autorité humaine peut dépasser ses limites ou contredire l'autorité de Dieu Lui-même, alors tout ce qui nous reste est l'obéissance aveugle.
- Mais contre cela, nous avons l'injonction de Notre Seigneur Lui-même : *C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez*. Cela implique une sorte de détermination que les fruits sont bons ou mauvais.
- Évidemment, nous ne pouvons pas nous précipiter pour faire ces jugements : nous devons prendre notre temps, et donner le bénéfice à l'autorité. Mais prétendre que de tels jugements sont toujours impossibles est intenable.

❖ Deuxièmement, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X n'est pas la seule à constater l'existence de contradictions.

- Beaucoup d'autres catholiques commencent à voir la même chose.
- J'ai cité la *Correctio Filialis* ci-dessus - c'est un exemple parfait, car les auteurs affirment clairement qu'il y a une contradiction.
- Ils citent également les *Dubia* ou doutes que quatre cardinaux ont soumis en privé à Rome au sujet d'*Amoris Laetitia*. Une telle procédure est précisément la manière respectueuse de procéder. Mais Rome n'a jamais répondu à ces *dubia*.
- Monseigneur Lefebvre a procédé de la même manière à l'égard de diverses erreurs de Vatican II, en soumettant d'abord des *dubia* à Rome. La réponse qu'il a reçue était dédaigneuse et ne clarifiait rien.

❖ **De plus, les progressistes de l'Église prétendent également qu'il y a des contradictions. Pourtant, dans de nombreux cas, Rome ne clarifie pas la vraie doctrine, mais garde le silence ou répète les déclarations qui mènent à la confusion.**

- Prenons à nouveau l'exemple de la possibilité de donner la communion aux divorcés : le pape a exprimé à plusieurs reprises qu'une telle procédure est pastoralement possible. Cela ne fait qu'ajouter à la confusion et donne l'impression qu'il contredit la pratique pérenne de l'Église.

❖ **Enfin, si nous interprétons l'objection de la meilleure façon possible, nous pourrions la lire comme une question adressée à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X : comment pouvez-vous être si sûrs d'avoir raison ?**

- Ce genre de question a beaucoup de poids auprès des gens, tout comme le fait d'invoquer *la voie la plus sûre*. *Eh bien, il est plus sûr d'obéir !*

- Le problème est que nous ne pouvons pas nous arrêter là. Peut-être que la voie la plus sûre est d'obéir ; peut-être que nous n'avons pas assez de certitudes - mais dans ce cas, vous devez présenter un argument ! Vous devez tenter de résoudre les difficultés. Vous ne pouvez pas vous cacher derrière la *sécurité* sans dire pourquoi cette voie pourrait être plus sûre - elle pourrait être plus dangereuse !

❖ **En fait, il est assez simple de répondre à la question de savoir comment nous sommes certains :**

- Premièrement, les principes entourant la question de l'obéissance et de ses limites sont indiscutables. Ils sont clairement affirmés par la nature elle-même et par l'Église.

- Par conséquent, la seule vraie question est de savoir si on nous demande vraiment d'adhérer à quelque chose qui contredit la doctrine catholique.

- Le genre de certitude que nous devons avoir ici est celle qui est suffisante pour l'action humaine - ce que nous appelons *la certitude morale*, ou une certitude qui exclut tout doute prudent.

- Maintenant, sur la base de l'enseignement de l'Église facilement accessible ET sur la base des avertissements spécifiques que les papes ont donnés au sujet de diverses erreurs ET sur la base des aveux de ceux qui sont dans la hiérarchie aujourd'hui au sujet de ce qu'ils prétendent ... la certitude morale est possible.
- C'est pourquoi Monseigneur Lefebvre avait l'habitude de dire qu'un enfant avec son catéchisme pouvait détecter certaines des erreurs d'aujourd'hui : il les a sous les yeux. Par exemple, son catéchisme dit : *Seuls ceux qui sont en état de grâce peuvent recevoir la sainte Communion, car elle est le Corps et le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.* Mais maintenant, le Pape dit : *Parfois, ceux qui ne sont pas en état de grâce peuvent le faire sans pécher.* C'est une contradiction.

C) Quatrième objection

❖ **S'il y a vraiment un désaccord si profond entre les autorités de l'Église et la Tradition qu'elles ont pour mission spécifique de défendre, alors elles sont hérétiques et ont perdu leur fonction. Nous n'avons pas besoin de poser d'autres questions : elles n'ont plus le droit de commander, et c'est la fin de l'affaire.**

D) Réponse à la quatrième objection

❖ **Cette dernière objection est ce qui mènera, plus ou moins directement, à la position sédévacantiste, à savoir la position selon laquelle il n'y a actuellement aucun pape légalement constitué.**

- La série de *podcasts* abordera ce sujet spécifiquement dans un épisode ultérieur, je laisse donc cette discussion pour le moment.

❖ **Néanmoins, il y a quelques points à souligner ici :**

- L'autorité vient de Dieu et est voulue par Dieu, et donc l'obéissance aussi. Mais, si vous êtes prêt à rejeter la plus haute

autorité sur terre, vous devez expliquer comment nous sommes encore censés vivre une vie d'obéissance. Le sédévacantisme va avoir des conséquences assez graves *dans la pratique*.

- C'est pourquoi, dans sa sagesse, Monseigneur Lefebvre a établi la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X comme un ordre hiérarchique au sein de l'Église.
- Il savait combien la vie d'obéissance était importante, et nous devons maintenir une véritable obéissance, même si nous sommes dans une situation folle dans l'Église.

❖ **Cette position semble ignorer les nombreuses citations que nous avons données plus haut : il est possible qu'une autorité ecclésiastique professe des erreurs, mais cela ne signifie pas qu'elle perde sa fonction. Au contraire, ses inférieurs lui doivent toujours le respect et doivent le corriger en toute charité, précisément parce qu'il conserve sa charge.**

- Où se situe donc la limite entre cette situation et celle de la déchéance de la fonction ?
- Il faut donner un argument clair où se trouve précisément cette ligne et la raison pour laquelle elle a été franchie dans cette situation particulière dans l'Église.

❖ **D'une certaine manière, cette objection rejoint la deuxième objection : l'infaillibilité signifie que le pape ne peut pas faire d'erreurs ; mais il a fait des erreurs ; par conséquent, il n'est pas pape.**

- Le problème est une simplification excessive de la question de l'infaillibilité.
- Si nous allons dans cette direction, il vaut mieux avoir une idée très claire de ce que recouvre l'infaillibilité.
- C'est pourquoi Mgr Lefebvre a dit à plusieurs reprises que les positions sédévacantistes étaient une *solution trop simpliste* : il est facile de tout rejeter, il est beaucoup plus difficile de vivre une vie d'obéissance sous des supérieurs qui ne prêchent pas la vérité. Pourtant, cette dernière situation a souvent été le lot des saints - et ils ont conservé l'esprit de la véritable obéissance malgré les nombreux défis qu'ils ont dû relever.

E) Conclusion

❖ Monseigneur Bernard Fellay a un jour commencé une conférence sur la situation dans l'Église par ces simples mots : *Si nous sommes ici, c'est parce que nous voulons être catholiques - rien de plus, rien de moins.*

❖ Personne dans la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X n'est à l'aise ou *heureux* avec la crise de l'Église aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'une *lutte pour le pouvoir* ou de *quoi que ce soit* de ce genre. Nous voulons simplement être catholiques, et cela signifie rester fidèles à la foi, sans laquelle (comme nous le dit saint Paul) il est impossible de plaire à Dieu.

❖ La situation actuelle est difficile, car nous avons parfois l'impression de marcher sur une corde raide. Mais en même temps, beaucoup de choses sont claires aujourd'hui et deviennent de plus en plus claires au fil des jours.

Prieuré Saint-Antoine

Avenue du Valais 14

1896 VOUVRY

Téléphone : 024 / 481 66 10

Activités paroissiales

Catéchisme pour adolescents :

Mercredis 2 et 16 février à 19h30.

1^{er} Vendredi du mois 4 février :

18h30 Messe, suivie de l'Heure Sainte (confessions).

1^{er} Samedi du mois

5 février :

17h00 Heure Sainte (confessions), suivie de 18h00 Messe.
Après la Messe, bénédiction des pains de Sainte Agathe.

Pour la JCR, sortie en montagne.

Dimanche 6 février

Solennité de la Purification :

10h00 Bénédiction des Cierges de la Chandeleur et Procession, suivies de la Messe.

Réunion du Tiers-Ordre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X :

Vendredi 11 février à 19h30.

Catéchisme pour adultes :

Vendredis 18 et 25 février à 19h30.

Mercredi des Cendres 2 mars :

18h30 Bénédiction et Imposition des Cendres, suivies de la Messe.
Jeûne et abstinence d'obligation.



Février 2022

Horaires des Messes

		Monthey	Montreux	Lausanne	Carmel
mar 1	St Ignace d'Antioche, Ev. et Mart., 3e cl.	18h30	18h30		8h00
mer 2	Présentation de Jésus au temple et Purification de la Très Ste Vierge, 2e cl.	18h30		18h30	8h00
jeu 3	De la Férie, 4e cl. - Mm. de St Blaise, Ev. et Mart.	18h30			8h00
ven 4	St André Corsini, Ev. et Conf., 3e cl. - Premier vendredi du mois	18h30	18h30	18h30	8h00
sam 5	St Agathe, Vge et Mart., 3e cl. - Premier samedi du mois	8h00	18h30	18h00	8h00
dim 6	Ve Dimanche après l'Épiphanie, 2e cl.; Solemnité de la Purification - Quête pour notre école	8h00-9h30 -18h30	10h15	8h30-10h00	7h45
lun 7	St Romuald, Abbé, 3e cl.	8h00			8h00
mar 8	St Jean de Matha, Conf., 3e cl.	18h30	18h30		8h00
mer 9	St Cyrille d'Alexandrie, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de Ste Apollonie, Vge et Mart.	8h00		18h30	8h00
jeu 10	St Scholastique, Vge, 3e cl.	18h30	18h30		8h00
ven 11	Apparition de la Très Ste Vierge à Lourdes, 3e cl.	18h30		18h30	8h00
sam 12	Les sept Sts Fondateurs des Servites de Marie, Conf., 3e cl.	8h00		18h00	8h00
dim 13	Dimanche de la Septuagésime, 2e cl.	8h00-9h30 -18h30	10h15	8h30-10h00	7h45
lun 14	De la Férie, 4e cl. - Mm. de St Valentin, Prêtre et Mart.	8h00			8h00
mar 15	De la Férie, 4e cl. - Mm. de Sts Faustin et Jovite, Mart.	18h30	18h30		8h00
mer 16	De la Férie, 4e cl.	8h00		18h30	8h00
jeu 17	De la Férie, 4e cl.	18h30	18h30		8h00
ven 18	De la Férie, 4e cl. - Mm. de St Siméon, Évêque et Mart.	18h30		18h30	8h00
sam 19	De la Férie, 4e cl.	8h00		18h00	8h00
dim 20	Dimanche de la Sexagésime, 2e cl.	8h00-9h30 -18h30	10h15	8h30-10h00	7h45
lun 21	De la Férie, 4e cl.	8h00			8h00
mar 22	La Chaire de St Pierre à Rome, 2e cl.	18h30	18h30		8h00
mer 23	St Pierre Damien, Évêque, Conf. et Doct., 3e cl.	8h00		18h30	8h00
jeu 24	St Mathias, Apôtre, 2e cl.	18h30	18h30		8h00
ven 25	De la Férie, 4e cl.	18h30		18h30	8h00
sam 26	De la Férie, 4e cl.	8h00		18h00	8h00
dim 27	Dimanche de la Quinquagésime, 2e cl.	8h00-9h30 -18h30	10h15	8h30-10h00	7h45
lun 28	De la Férie, 4e cl.	8h00			8h00